

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou
Conseil scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداو

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Procès verbal de la réunion
du jeudi 10 avril 2014

En l'an deux mille quatorze et le 10 du mois d'avril, à 9h, s'est tenue la réunion du conseil scientifique de la faculté des lettres et des langues de l'université Abderrahmane Mira - Bejaia.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1 - Doctorat

- a - Ecole doctorale de français : * cas du jury d'Ait Moula Zakia
* cas de la publication d'Ammouden Ammar
- b - Département de langue et culture amazigh : reconduction avec zéro poste
- c - réexamen de la demande de dérogation pour habilitation à inscription en doctorat et délivrance de l'habilitation universitaire dans le domaine amazigh

2 - Promotion au grade

3 - Demande de validation de la composition du laboratoire LAILEMM

4 - Demandes de congés scientifiques

5 - Demandes de stages de courte durée

6 - Département de langue et littérature arabes : journée d'étude

7 - Département de langue et littérature arabes : proposition de création d'une revue scientifique

Etaient présents :

- le doyen de la faculté, Dr. Bektache Mourad
- la présidente du conseil scientifique : Pr. Boualit Farida
- la vice doyenne chargée de la recherche et la post-graduation, Dr. Maouche Salima
- la vice doyenne chargée des enseignements en graduation, Dr. Haouchi-Merzeg Aïda
- le chef de département de français, M. Ammouden Amar
- le chef de département d'anglais, Mme Kaci Fadhéla
- le chef de département de langue et culture amazighes, Idir Azzeddine
- le président du comité scientifique du département de français, Dr. Haddad Mohand
- la présidente du comité scientifique du département d'anglais, Mme Ahouari-Idri Nadia
- la présidente du comité scientifique du département de langue et littérature arabes, Dr. Belkhamza Karima
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et littérature arabes, Dr. Kasri Kheira
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Mebarek Taklit
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Arezki Abdenour
- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Aoumer Fatsiha
- le représentant des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Meksem Zahir
- la représentante des maîtres assistants de la faculté : Melle Halil Houria
- le représentant des maîtres assistants de la faculté : M. Ould Fella Abdenour

Etaient absents :

- le chef de département de langue et littérature arabes, M. Betatache Boualem
- le président du comité scientifique du département de langue et culture amazigh, Pr. Bouamara Kamel

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداؤ

Conseil scientifique

La séance fut ouverte, à 9h, par la présidente du conseil scientifique, pr. Boualit Farida, qui a d'abord soumis l'ordre du jour aux membres du conseil qui l'ont agréé.

Elle a ensuite soulevé le problème de la composition des comités scientifiques du département de français et d'anglais qui n'est pas conforme aux textes en vigueur : ils comptent chacun un MA classe B alors que les enseignants de cette catégorie ne sont pas autorisés à siéger au sein des comités scientifiques. La présidente demande aux présidents de ces CSD de régulariser leur situation avant le prochain conseil scientifique.

Elle a également attiré l'attention de tous les représentants des comités, premièrement, sur l'obligation qui leur est faite de statuer sur tous les dossiers avant de les transmettre au conseil, et deuxièmement sur l'habilitation des comités scientifiques à ne traiter que des questions qui relèvent de leurs compétences, conformément à la législation.

Elle a enfin rappelé que les dossiers incomplets ou non conformes ne seront plus soumis au conseil mais renvoyés au département concerné.

1 - Doctorat

a - Ecole doctorale de français :

* cas du jury d'Ait Moula Zakia : à la demande du vice-rectorat chargé de la post-graduation, le co-rapporteur français du jury, Claude Cortier, devrait avoir le statut de membre-invité car il n'est pas HDR. La responsable de l'école doctorale de français a informé le conseil que le Secrétaire Général du MESRS a envoyé, en 2007, un courrier aux chefs d'établissement (N°496/SG/2007, reçu au rectorat de Bejaia le 12/09/2007) autorisant les collègues français MC non HDR à co-diriger des thèses, dans le cadre de l'école doctorale de français, sous la responsabilité du directeur algérien. C'est ce texte qui est appliqué depuis cette date par l'école doctorale. Elle a également précisé que le co-directeur français ne voyait pas d'inconvénient à être membre-invité.

Le courrier cité supra a été envoyé au rectorat par l'administration de la faculté. En attendant la réponse, le conseil a émis un avis favorable au changement de statut du co-directeur français dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire.

* cas de la seconde publication d'Ammouden Amar pour soutenance : à la demande du vice-rectorat chargé de la post-graduation, le conseil scientifique a validé le second article, publié dans la revue *Etudes et documents berbères*, parce que conforme aux critères de soutenance établis par le conseil scientifique de l'université lors de sa session du 20 mars 2014 ; le premier article paru dans *Synergies Algérie* ayant été accepté par le conseil lors de session de décembre 2013.

b - gel de la formation doctorale du département de langue et culture amazigh, sous la direction de Meksem Zahir : le conseil a émis un avis favorable à la demande de reconduction de la formation doctorale avec zéro poste pour des raisons d'encadrement.

c - réexamen de la demande de dérogation pour habilitation à inscription en doctorat et délivrance de l'habilitation universitaire dans le domaine amazigh : suite au désistement d'un des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, le conseil a de nouveau examiné le dossier, alors qu'il avait reçu son agrément lors de session précédente (mars 2014). L'équipe se compose de 3 enseignants de rang magistral et 04 MC classe B. Le conseil réitère son avis favorable.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
 كلية الآداب واللغات
 أبوداؤ

Conseil scientifique

2 - Promotion au grade : les extraits de PV seront établis lorsque les réserves seront levées

Département	Nom prénom	Dossier présenté	Avis du conseil
Français	MAHFOUF Smail	- demande - 3 certificats de scolarité - PV d'installation - PV de confirmation	Avis favorable
	YAHIA CHERIF Rabéa	- demande - 3 certificats de scolarité - pas de PV d'installation - PV de confirmation	Avis favorable sous réserve de fournir : PV d'installation
	BELLIL Kahina	- demande - 1 certificat de scolarité (2 ^e A) - manquent 1 ^{er} A et 2eA - PV d'installation - PV de confirmation	Avis favorable sous réserve de fournir : Certificats de scolarité de 1 ^{er} A et 2eA
Langue et culture amazigh	BOUDRIES Fouzia	- demande - 3 certificats de scolarité - pas de PV d'installation - PV de confirmation	Avis favorable sous réserve de fournir : PV d'installation
	OULEBSIR Karim	- demande - 3 certificats de scolarité - pas de PV d'installation - PV de confirmation	Avis favorable sous réserve de fournir : PV d'installation

3 - Demande de validation de la composition du laboratoire LAILEMM

Après examen de la demande soumise par la directrice du laboratoire LAILEMM, à laquelle a été joint le PV du conseil du laboratoire signé par les membres de son conseil, le conseil scientifique de la faculté a validé la composition humaine du laboratoire LAILEMM, (conformément à l'instruction N°803/DGRSDT/2013) qui se présente ainsi :

- Equipe N°1 : Français : Chef de projet : Pr. Boualit Farida
- Equipe N°1 : Français : Chef de projet : Pr. Arekki Abdenour
- Equipe N°3 : Arabe : Chef de projet : Dr. Kasri Kheira
- Equipe N°4 : Arabe : Chef de projet : Dr. Haouchi Aïda
- Equipe N°5 : Français : Chef de projet : Dr. Bektache Mourad
- Equipe N°6 : Français : Chef de projet : Dr. Sadi Nabil
- Equipe N°7 : Anglais : Chef de projet : Dr. Maouche Salima
- Equipe N°8 : Français : Chef de projet : Dr. Ammouden Mhand
- Equipe N°9 : Arabe : Chef de projet : Dr. Belkhamza Karima

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou
Conseil scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
 كلية الآداب واللغات
 أبوداو

4 - Demandes de congés scientifiques : les extraits de PV une fois les réserves levées

DEPARTEMENT	NOM PRENOM	DATES	LIEU	Dossier présenté par le CSD	avis du conseil
Français	BENAMER-BELKACEM Fatima	7 ET 8 MAI 2014	Quebec	- demande - lettre d'acceptation de la communication - programme - résumé Pas d'invitation	Sous réserve de compléter le dossier
	SADI Nabil	19 au 23 juillet	Berlin	- demande - lettre d'invitation - résumé - programme à fournir	Sous réserve de compléter le dossier
	AMMOUDEN Amar	27 ET 28 AVRIL	Saida	- demande de billet - invitation Pas de résumé Pas de programme	Sous réserve de compléter le dossier
Anglais	AHOUARI Nadia	27 et 28 juin	Turquie	- demande - invitation non conforme - pas de programme	Sous réserve de compléter le dossier
	SENHADJI Nacéra	16 au 19 juin	Barcelone	- demande - lettre d'acceptation - résumé pas de programme	Sous réserve de compléter le dossier
Langue et littérature arabes	KASRI Kheira	7 au 10 mai	Dubai	- demande - lettre d'invitation pas de résumé pas de programme	Sous réserve de compléter le dossier
	AMOURI Said	7 au 10 mai	Dubai	- demande - programme - pas de lettre d'invitation - pas de résumé	Sous réserve de compléter le dossier

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
 أبوداؤ

Conseil scientifique

5 - Demandes de stages de courte durée : les extraits de PV seront établis une fois les réserves levées :

DEPARTEMENT	NOM PRENOM	DATES	LIEU	Dossier présenté par le CSD	avis du conseil
Français	HAMOU Meryem	2 mai au 2 juin	Paris 3	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - attestation de NA - plan de travail non signé - pas d'état d'avancement - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	SAMAHI Nadia	2 mai au 2 juin	Paris 3	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - attestation de NA - plan de travail à actualiser et à faire signer - l'état d'avancement à actualiser et à faire signer (date d'oct. 2013) - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	MOUNSI Lynda	1 au 30/06 ou 1 au 30/09	Paris 8	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - attestation de NA - l'état d'avancement visé - pas de plan de travail visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou
Conseil scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
 أبوداؤ

	OUSSADA Yamina	Avant décembre 2014	France (Limoges ou Metz ?)	- demande - 2 lettres d'accueil - certificat de scolarité - état d'avancement (nov. 2013) signé - - pas de plan de travail - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
Anglais	KACI Fadila	Avant décembre 2014	Paris 3	- demande - lettre d'accueil - plan de travail non visé - pas de certificat de scolarité - pas d'état d'avancement - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	FARRADJI Mohamed Akli	27 mai au 7 juin	IREMAM Aix en Provence	- demande - lettre d'accueil - plan de travail - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
Langue et culture amazigh	KORICHE Abdelmadjid	1 au 30 juin	INALCO	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail visé - autorisation d'absence	AF
	AMARI Samira	1 au 30 mai	S ^T Etienne	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail visé - autorisation d'absence	AF

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou
Conseil scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
 أبوداو

	RABEHI Alloua	14 au 28 septembre	INALCO	- demande - lettre d'accueil	AF
	KHENNICHE Said	10 septembre 10 octobre	Strasbourg	- plan de travail - demande - autorisation d'absence - lettre d'accueil	Sous réserve de compléter le dossier
Langue et littérature arabes	LATRECHE Leila	18 mai au 1 juin	Rabat	- demande - lettre d'accueil - visa - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - pas plan de travail - pas d'autorisation - plan de travail non visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	OUCHAÏT Souâd	1 nov 1 er déc	Sorbonne	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	RAFRAFI Belkacem	Avant dec 2014	Casablanca	- demande - lettre d'accueil - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier
	SIOUANI Abdelmalek	4 au 18 mai	Casablanca	- demande - lettre d'accueil (daté de Fev 2013) - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail non visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier Avec lettre d'accueil de l'année en cours
	HAMZA Said	Avant décembre 2014	Rabat	- demande - lettre d'accueil (daté d'avril 2013) - certificat de scolarité - l'état d'avancement non visé - plan de travail non visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier Avec lettre d'accueil de l'année en cours
	ACHOURI Ait Allah	Avant décembre 2014	Turquie	- demande - lettre d'accueil (daté de juin 2013) - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail non visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier Avec lettre d'accueil de l'année en cours

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداو

Conseil scientifique

	MSILI Tahar	6 mai 6 juin	Rabat	- demande - lettre d'accueil sans aucune mention de date ni d'année - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail non visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier Avec lettre d'accueil de l'année en cours
	ZIANE Mohammed	6 mai 6 juin	Casablanca	- demande - lettre d'accueil datée de décembre 2012 - certificat de scolarité - l'état d'avancement visé - plan de travail visé - pas d'autorisation d'absence	Sous réserve de compléter le dossier Avec lettre d'accueil de l'année en cours

Observation : Le conseil a réitéré sa décision de n'accepter dorénavant que les dossiers complets transmis par les CSD. Les extraits de PV ne seront établis que pour les dossiers complets et pour ceux dont les réserves auront été levées avant le prochain conseil.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou
Conseil scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداو

6 - Département de langue et littérature arabes : proposition d'une journée d'étude :

Thème : la représentation littérature à la lumière de la modernité

Date : 7 octobre 2014

Responsable : IDRISS Samia MA-A

Après débat, le conseil a conclu que le projet, dans sa dimension scientifique, nécessitait une implication plus grande des enseignants de grade élevé du département. Avis défavorable. Projet à revoir.

7 - Département de langue et littérature arabes : proposition de création d'une revue scientifique internationale en arabe :

Rédacteur en chef : Tabti Farida - MC classe B - Université de Bejaia

Titre : *revue du département de langue et littérature arabes de l'université de Bejaia.*

Périodicité : semestrielle

Avis favorable du conseil à la majorité sous réserve de changement du titre ciblant une dimension scientifique.

La séance fut levée à 12h30, après épuisement des points à l'ordre du jour.

La présidente du conseil scientifique